

# L'ÉCHO *de ma Ville*



VOLUME 17  
NUMÉRO 05  
MAI 2023

[WWW.VILLEST-PIE.CA](http://WWW.VILLEST-PIE.CA)



**ASPHALTE  
CONCASSÉ À VENDRE** p.7

**HORAIRE DU  
SERVICE D'URBANISME** p.7

**BIBLIOTHÈQUE** p.13  
VENTE DE LIVRES À PETITS PRIX

**PROGRAMMATION  
ÉTÉ** p.16

## CONTENU

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Conseil municipal             | 2  |
| Avis publics                  | 3  |
| Procès-verbal                 | 4  |
| Informations sur les services | 7  |
| Histoire et patrimoine        | 12 |
| Bibliothèque                  | 13 |
| Loisirs et culture            | 14 |
| Vie communautaire             | 17 |
| Calendrier de juin            | 20 |

ENTREZ  
DANS LA  
DANSE

p.14-15

**FÊTE  
NATIONALE  
PROGRAMMATION**



p.7  
**RINCAGE  
DES CONDUITES  
D'AQUEDUC**

CAMPAGNE p.10  
**PAS DE VAGUES  
SUR NOS BERGES**



# À la Mairie

## MAIRE



Mario St-Pierre  
450 772-5574



## DISTRICT 1



Geneviève Hébert  
450 772-0806

## DISTRICT 2



Pierre Blais  
450-772-6653

## DISTRICT 3



Rock Provençal  
450 278-2800

## DISTRICT 4



Sylvie Guévin  
450 774-0698

## DISTRICT 5



Luc Darsigny  
450 772-6683

## DISTRICT 6



Pascale Pinette  
450 300-5500

## COORDONNÉES :

Hôtel de ville :  
77, rue Saint-Pierre  
Saint-Pie (Qc) J0H 1W0  
Téléphone : 450 772-2488  
Télécopieur : 450 772-2233  
Courriel : st-pie@vilvest-pie.ca  
Site internet : www.vilvest-pie.ca

### Heures d'ouverture :

Hôtel de ville  
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30  
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)  
Vendredi : 8 h à 13 h

### Service de voirie

Lundi au vendredi : Horaire variable  
(Fermé de 12 h à 13 h)

### Urgence voirie et aqueduc :

1 888 792-7179

SPA de Drummond : 1 855 472-5700

# Hôtel de ville



## SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis  
En présentiel les lundis et mercredis  
selon l'horaire de bureau  
Appelez au 450 772-2488 poste 0

## Édifices municipaux

### Centre sportif et culturel

50, rue Garneau  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488, poste 247



### Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488, poste 246



### Bibliothèque

65-A avenue Saint-François  
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332



## Services municipaux

|                     |                                                                         |          |           |
|---------------------|-------------------------------------------------------------------------|----------|-----------|
| Dominique St-Pierre | Directrice générale et trésorière<br>d.st-pierre@vilvest-pie.ca         | 772-2488 | poste 226 |
| Annick Lafontaine   | Greffière<br>greffe@vilvest-pie.ca                                      | 772-2488 | poste 230 |
| Sophie Boilard      | Inspectrice en bâtiment et en environnement<br>urbanisme@vilvest-pie.ca | 772-2488 | poste 223 |
| Robert Choquette    | Directeur des Travaux publics<br>r.choquette@vilvest-pie.ca             | 772-2488 | poste 224 |
| Julie Nicolas       | Directrice des Loisirs<br>loisirs@vilvest-pie.ca                        | 772-2488 | poste 236 |
| Eric Sergerie       | Coordonnateur en Loisirs<br>coordo.loisirs@vilvest-pie.ca               | 772-2488 | poste 227 |
| Martine Garon       | Responsable de la bibliothèque<br>biblio@vilvest-pie.ca                 | 772-2332 |           |
| Sylvain Daigneault  | Directeur du Service sécurité incendie<br>s.daigneault@vilvest-pie.ca   | 772-2488 |           |
| Yves Demers         | Premiers répondants<br>y.demers@vilvest-pie.ca                          | 772-2488 |           |
| Éric Robert         | Préventionniste<br>prevention@vilvest-pie.ca                            | 772-2488 | poste 252 |

**NOUVEAU!** Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : [elus@vilvest-pie.ca](mailto:elus@vilvest-pie.ca)

### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE ET SOURISNET - 65-A avenue Saint-François

Mardi et Mercredi  
de 11 h 30 à 16 h 30  
de 18 h 30 à 20 h 30

Jeudi  
de 11 h 30 à 16 h 30

Samedi  
de 10 h à 14 h

Lundi - Vendredi - Dimanche  
Fermée

# AVIS PUBLICS

## AVIS PUBLIC

**PROMULGATION- RÈGLEMENT # 267** RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS

**RÈGLEMENT # 269** CONCERNANT L'UTILISATION ET LA FRÉQUENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

**RÈGLEMENT # 270** RELATIF AU DROIT DE PRÉEMPTION VISANT À IDENTIFIER LE TERRITOIRE ASSUJETTI ET LES FINS MUNICIPALES POUR LESQUELLES DES IMMEUBLES PEUVENT ÊTRE ACQUIS

1. AVIS PUBLIC est donné, par la soussignée, que le conseil municipal a adopté le 2 mai 2023 les règlements mentionnés en titre.
2. Le but visé par le règlement numéro 267 est d'intégrer les politiques de chacun des services en un seul règlement et de mettre à jour les conditions de travail des employés de ces services.
3. Le but visé par le règlement numéro 269 est de mettre à jour les différents frais et politiques concernant la bibliothèque municipale.
4. Le but visé par le règlement numéro 270 est de prévoir les modalités de l'exercice du droit de préemption de la Ville sur son territoire. Il précise que c'est le conseil municipal, par résolution, qui peut exercer un tel droit, pour l'une ou l'autre des fins municipales prévues au règlement. Il énonce les fins municipales pour lesquelles elle peut exercer un tel droit ainsi que les conditions pour ce faire.
5. Ces règlements entrent en vigueur conformément aux dispositions de la Loi.
6. Toute personne intéressée peut s'adresser au bureau municipal, aux heures d'ouverture habituelles, pour en obtenir une copie imprimée ou les consulter sur le site internet de la Ville.

Donné à Saint-Pie, ce 3 mai 2023 par *Annick Lafontaine, Greffière*

## AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR – RÈGLEMENTS 77-94**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée que le conseil municipal a adopté le 4 avril 2023 le règlement numéro 77-94 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage afin d'autoriser les habitations multifamiliales, sous forme de projet intégré, dans la zone numéro 150 située à l'angle des rues Saint-Pierre et Notre-Dame ».

Le règlement numéro 77-94 a pour objet d'autoriser un projet de construction de trois habitations multifamiliales, sous forme de projet intégré, sur un terrain situé à l'angle des rues Saint-Pierre et Notre-Dame. Une nouvelle zone, portant le numéro 150, est créée à cette fin.

La MRC des Maskoutains a délivré le certificat de conformité à l'égard de ce règlement le 26 avril 2023.

Ce règlement est en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains et est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Saint-Pie, ce 4 mai 2023.

*Annick Lafontaine, Greffière*

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

Lors de sa séance, qui sera tenue à compter de 19 h 00, mardi le 6 juin 2023, le conseil municipal se prononcera sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

|                       |                                                                                                                                                                                                                                  |                       |                                                                                                                 |
|-----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| No de la demande :    | DM 23-06                                                                                                                                                                                                                         | No de la demande :    | DM 23-08                                                                                                        |
| Nom du requérant :    | Carole Latour                                                                                                                                                                                                                    | Nom du requérant :    | Eric St-Amand                                                                                                   |
| Emplacement :         | 115 rue Renaud                                                                                                                                                                                                                   | Emplacement :         | 432 rue des Patriotes                                                                                           |
| Objet de la demande : | Autoriser la construction d'un cabanon en cour arrière avec des murs de $\pm$ 5.8 mètres et une hauteur au pignon de $\pm$ 7.62 mètres tandis que la norme prescrite pour les murs est de 3 mètres et 5.5 mètres pour le pignon. | Objet de la demande : | Autoriser la construction d'un cabanon en cour avant au lieu de la norme prescrite de cour latérale ou arrière. |
| No de la demande :    | DM 23-07                                                                                                                                                                                                                         | No de la demande :    | DM 23-09                                                                                                        |
| Nom du requérant :    | Xavier Dekeuster                                                                                                                                                                                                                 | Nom du requérant :    | Francois Boucher                                                                                                |
| Emplacement :         | 1494 rang de la Rivière Nord                                                                                                                                                                                                     | Emplacement :         | Lot 2 971 541 rue Locas                                                                                         |
| Objet de la demande : | Autoriser la construction d'un garage détaché de 26' x 28' d'une hauteur de 7.2 mètres en cour latérale tandis que la norme prescrite serait de la construire en cour arrière.                                                   | Objet de la demande : | Autoriser la construction d'un cabanon en cour avant au lieu de la norme prescrite de cour latérale ou arrière. |

Cette séance de conseil municipal se tiendra à la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 77, rue Saint-Pierre, à Saint-Pie.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer relativement à ces demandes pourront se faire entendre par le conseil municipal au cours de cette séance.

DONNÉ à Saint-Pie ce 20e jour de mai 2023 par *Annick Lafontaine, Greffière*

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

## PROCÈS-VERBAL

de la séance ordinaire du 2 mai 2023 à 19h.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mai 2023 soit adopté en retirant le point suivant : 9.2. Fête nationale – sécurité – autorisation de signature pour un contrat de 5 ans.

### 5.1. CONGRÈS 2023 – AUTORISATION

Il est résolu :

D'autoriser l'inscription du directeur du Service des travaux publics pour le congrès 2023 de TPQuébec d'un montant de 1 375 \$, plus taxes et de lui rembourser tous les frais afférents.

### 6.1. INVENTAIRE DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-PIE – OCTROI DU CONTRAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

QUE le conseil octroie le contrat pour la réalisation d'un inventaire de gaz à effet de serre sur le territoire de la Ville de Saint-Pie à la compagnie LCL Environnement inc., pour un montant de 19 375,00 \$, plus taxes, conformément à son offre de service datée du 23 juin 2022, en appropriant le surplus libre de 15 500 \$.

### 7.1. EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 265 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 41 750 \$ (RUES SAINT-PAUL ET SAINT-JOSEPH)

Il est résolu :

QUE la Ville de Saint-Pie autorise un emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 41 750 \$ pour des travaux de remplacement et/ou de construction des conduites d'aqueduc, d'égout sanitaire, d'égout pluvial, de fondation de la chaussée, de réfection du pavage, de trottoirs et/ou de bordures sur les rues Saint-Pie (de Sainte-Cécile à Roy) et Saint-Joseph;

QUE cet emprunt soit contracté auprès de la *Caisse Desjardins Région Saint-Hyacinthe*, au taux préférentiel canadien Desjardins, remboursable en capital lors du financement permanent du règlement numéro 265 et les intérêts payables mensuellement;

ET QUE le maire et la trésorière, ou leurs substituts respectifs, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie, tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

### 7.2. EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 263 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS (TECQ) DE MISE À NIVEAU DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Il est résolu :

QUE la Ville de Saint-Pie autorise un emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 1 784 788 \$ pour des travaux de mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées;

QUE cet emprunt soit contracté auprès de la *Caisse Desjardins Région Saint-Hyacinthe*, au taux préférentiel canadien Desjardins, remboursable

en capital lors du financement permanent du règlement numéro 263 et les intérêts payables mensuellement;

ET QUE le maire et la trésorière, ou leurs substituts respectifs, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie, tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

### 7.3. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 267 RELATIF AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DU SERVICE DES PREMIERS RÉPONDANTS

Il est résolu :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 267 relatif aux conditions de travail du Service de sécurité incendie et du Service des premiers répondants.

L'objet du règlement vise à intégrer les politiques de chacun des services en un seul règlement et de mettre à jour les conditions de travail des employés de ces services.

### 7.4. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 268 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Il est résolu :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 268 intitulé « *Règlement sur la démolition d'immeubles* ».

### 7.5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 269 CONCERNANT L'UTILISATION ET LA FRÉQUENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est résolu :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 269 concernant l'utilisation et la fréquentation de la bibliothèque municipale.

L'objet du règlement vise à mettre à jour les différents frais et politiques concernant la bibliothèque municipale.

### 7.6. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 270 RELATIF AU DROIT DE PRÉEMPTION VISANT À IDENTIFIER LE TERRITOIRE ASSUJETTI ET LES FINS MUNICIPALES POUR LESQUELLES DES IMMEUBLES PEUVENT ÊTRE ACQUIS

Il est résolu :

QUE le conseil adopte le règlement numéro 270 relatif au droit de préemption visant à identifier le territoire assujetti et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être acquis.

L'objet du règlement vise à prévoir les modalités de l'exercice du droit de préemption de la Ville sur son territoire. Il précise que c'est le conseil municipal, par résolution, qui peut exercer un tel droit, pour l'une ou l'autre des fins municipales prévues au règlement. Il énonce les fins municipales pour lesquelles elle peut exercer un tel droit ainsi que les conditions pour ce faire.

### 8.1. ENTRETIEN DE L'AIR CLIMATISÉ DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX – OCTROI DU CONTRAT

Il est résolu :

QUE le conseil octroie le contrat pour l'entretien de l'air climatisé des bâtiments municipaux à la compagnie Synairtech, pour les montants suivants :

- Usine de filtration, de juin 2023 à mai 2024 1 418.92 \$, plus taxes;
- Hôtel de ville / pavillon, automne 2023 et printemps 2024 732.88 \$, plus taxes;
- Bibliothèque, trois visites en 2023 et une en 2024 1 365 \$, plus taxes;

selon les soumissions présentées par monsieur David Chamberland en date des 19 et 24 avril 2023.

# VIE MUNICIPALE

## 8.2. INSPECTION ET ANALYSE DES BORNES D'INCENDIE – OCTROI DU CONTRAT

Il est résolu :

QUE le conseil octroie le contrat pour l'inspection et l'analyse des bornes d'incendie à la compagnie SIMO Management inc., pour l'année 2023, pour un montant de 7 594,80 \$, plus taxes, incluant le relevé des pressions dynamiques conformes à la norme NFPA 291.

## 8.3. TRAVAUX RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE – AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 7 ET ACCEPTATION PROVISOIRE PARTIELLE DES TRAVAUX

Il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 7 concernant les travaux sur le rang du Bas-de-la-Rivière à la compagnie Entreprises Michaudville inc. pour un montant de 1 009 526.03 \$, incluant toutes les taxes et une retenue de 52 420,84 \$ ainsi que la libération d'une partie de la retenue de 406 252.04 \$ et acceptation provisoire partielle des travaux.

## 8.4. TRAVAUX RANG D'ÉMILEVILLE – AUTORISER LE PAIEMENT DU DÉCOMPTÉ PROGRESSIF # 7 ET ACCEPTATION DÉFINITIVE DES TRAVAUX

Il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement du décompte progressif # 7 concernant les travaux sur le rang d'Émileville à Bertrand Ostiguy inc. pour un montant de 23 563,36 \$, incluant toutes les taxes applicables et représentant le coût de la libération de la retenue contractuelle de 5 % restant, ainsi que l'acceptation définitive des travaux.

## 8.5. LOCATION DU TERRAIN MUNICIPAL ADJACENT À LA DESCENTE DE BATEAU – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE

Il est résolu :

D'autoriser le renouvellement de l'entente pour la location du lot 2 971 070, pour une période d'un (1) an, soit l'année 2023, aux mêmes conditions.

ET D'autoriser le maire et la directrice générale à signer ladite entente, et ce, pour et au nom de la Ville de Saint-Pie.

## 9.1. RÉAMÉNAGEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE – AUTORISATION DE PAIEMENT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

QUE le conseil autorise le paiement à la compagnie FVL inc. d'un montant de 4 785,26 \$, incluant les taxes, représentant les frais supplémentaires pour le plâtrage et la peinture en lien avec le réaménagement de la bibliothèque, en appropriant le surplus libre.

## 9.3. PROGRAMMATION PRINTEMPS – CONFIRMATION DES EMPLOYÉS CONTRACTUELS

Il est résolu :

D'autoriser la directrice du Service des loisirs à procéder à l'embauche des professeurs pour animer les cours de la programmation printemps 2023.

## 9.4. CAMP DE JOUR ET BIBLIOTHÈQUE – ABROGATION DE LA RÉSOLUTION # 26-02-2023 – ENTÉRINER LA NOUVELLE PROPOSITION D'ÉCHELLE SALARIALE POUR LES EMPLOYÉS POUR LA SAISON ESTIVALE 2023

Il est résolu :

D'entériner la nouvelle proposition d'échelle salariale 2023 de la directrice du Service des loisirs pour les employés du camp de jour et les employés étudiants de la bibliothèque;

ET d'abroger la résolution # 26-02-2023 adoptée le 7 février 2023.

## 9.5. TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY – OCTROI DU CONTRAT À L'ENTREPRENEUR AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

QUE le conseil octroie le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Gestion Dexsen inc., pour les travaux de construction d'une surface de dek hockey pour un montant de 281 909.67 \$, incluant les taxes;

Pour cette dépense, un montant de 100 000 \$ provient d'une subvention et la différence approprie le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

## 9.6. CONSTRUCTION D'UNE SURFACE DE DEK HOCKEY – SURVEILLANCE DES TRAVAUX – OCTROI DU MANDAT AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

D'octroyer le mandat pour la surveillance des travaux de construction d'une surface de dek hockey à la compagnie Tétra Tech QI inc., pour un montant forfaitaire de 18 200 \$, plus taxes, conformément à son offre de services professionnels du 27 avril 2023, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

## 9.7. RÉALISATION D'UN SENTIER PÉDESTRE – FIN DU PROJET

Il est résolu :

QUE le conseil met fin à son projet de réalisation d'un sentier pédestre le long de la rivière Noire;

ET d'aviser Infrastructure Canada du retrait de la demande de financement dans le cadre du Fonds pour le transport actif pour la réalisation d'un sentier pédestre.

## 9.8. SEMAINE QUÉBÉCOISE DES FAMILLES - PROCLAMATION

Il est résolu :

De proclamer la semaine du 15 au 21 mai 2023 *Semaine québécoise des familles*, sous le thème *Simplifier le parcours des familles*.

## 9.9. JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET LA BIPHOBIE – PROCLAMATION

Il est résolu :

DE PROCLAMER le 17 mai 2023 *Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie* et de souligner cette journée;

ET QUE la Ville de Saint-Pie arbore le drapeau arc-en-ciel, du 15 au 19 mai 2023, sur l'édifice de l'hôtel de ville.

## 10.1. SERVICE DE RECHERCHE DES CAUSES ET CIRCONSTANCES D'UN INCENDIE – EMBAUCHE DES ENQUÊTEURS – AUTORISATION

Il est résolu :

QUE le conseil autorise l'embauche de cinq enquêteurs RCCI formés, soit Jean-Philippe Bélanger, Jeanne Dorion Grenier, Réjean Brouillard, Christine Viens et Alexandria Boucher, selon les conditions prévues à l'entente intermunicipale de recherche des causes et circonstances d'un incendie et selon la grille salariale adoptée lors de la séance du 7 mars 2023.

## 10.2. SSI – ACHAT D'ÉQUIPEMENT – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

D'autoriser le directeur du Service de sécurité incendie à procéder à l'achat de deux (2) défibrillateurs auprès de la compagnie Cardio Choc pour un montant de 3 932 \$, plus taxes, conformément à sa soumission datée du 20 mars 2023, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire. *Le conseiller Pierre Blais se retire pour ce point*

# VIE MUNICIPALE

## 10.3. PRÉVENTION – ACHAT DE MATÉRIEL ÉDUCATIF – AUTORISATION AVEC APPROPRIATION DE SURPLUS

Il est résolu :

D'autoriser le préventionniste à procéder à l'achat d'un jeu géant ayant pour but l'éducation du public auprès de la compagnie Éditions petite mine inc. pour un montant de 1 975 \$, plus taxes, conformément à son devis daté du 20 avril 2023, en appropriant le surplus accumulé affecté équilibre budgétaire.

## 10.4. RCCI – DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'AN 1 DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES

Il est résolu :

D'accepter le dépôt du *Rapport annuel pour la Recherche des causes et circonstances d'un incendie de l'an 1 du Schéma de couverture de risques* et d'autoriser sa transmission à la *MRC des Maskoutains*, conformément à l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

## 10.5. SSI – DÉMISSION

Il est résolu :

QUE le conseil accuse réception de la lettre de démission de monsieur Keven Gaucher à titre de pompier et le remercie pour ses loyaux services.

## 10.6. SSI – FORMATION EN DÉSINCARCÉRATION – AUTORISATION D'INSCRIPTION

Il est résolu :

D'autoriser l'inscription de quatre (4) candidats à la formation en désincarcération pour un montant de 6 968 \$, incluant les taxes, plus les véhicules nécessaires pour la formation des candidats ainsi que le paiement des frais afférents.

## 10.7. MRC DES MASKOUTAINS – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 4 – SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE REGROUPEMENT DES SERVICES DE SÉCURITÉ INCENDIE SUR LE TERRITOIRE – ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE

Il est résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Pie s'engage à participer au projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ET QUE le conseil nomme la MRC des Maskoutains organisme responsable du projet.

## 11.1. SALAIRES ET COMPTES PRÉSENTÉS

Il est résolu :

D'approuver et d'entériner les dépenses et les paiements des comptes présentés :

|                                               |               |
|-----------------------------------------------|---------------|
| Liste des comptes présentés :                 | 429 456.63 \$ |
| Total des remboursements d'emprunts déboursés | 190 226.64 \$ |
| Liste des salaires :                          | 200 619.35 \$ |

## 12.1. COUR MUNICIPALE DE SAINT-HYACINTHE – IMPACTS DE LA NON-SIGNIFICATION DES CONSTATS D'INFRACTION ÉMIS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – DÉNONCIATION

Il est résolu :

DE dénoncer la non-signification des constats d'infraction par la Sûreté du Québec à titre de moyen de pression en raison de l'arrivée à échéance de la convention collective de ses policiers, lequel engendre des frais additionnels importants pour la Ville de Saint-Hyacinthe;

ET DE transmettre copie de la présente résolution aux municipalités desservies par la Cour municipale de Saint-Hyacinthe, à la MRC des Maskoutains, à la Sûreté du Québec, à l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec, à madame Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, à l'Union des municipalités du Québec, ainsi qu'au ministère de la Sécurité publique.

## 14. DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers 2022
- Procès-verbal du CCU du 13 mars 2023

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est résolu :

QUE la séance soit levée à 21 h.

# INFORMATIONS SUR LES SERVICES

## INFO FLASH

- Les bureaux municipaux seront **fermés lundi le 22 mai** pour la fête des Patriotes.
- La route Michon est **ouverte**.
- Les quais sont maintenant **installés** à la descente de bateau.
- Le 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales sera dû le **1<sup>er</sup> juin**.

**(Attention, dans le journal d'avril, il était mentionné que le 3<sup>e</sup> versement serait dû le 25 mai. Il s'agit d'une erreur. C'est bel et bien le 1<sup>er</sup> juin.)**



### SERVICE DE L'URBANISME

## RAPPEL DE L'HORAIRE

**La haute saison pour les travaux extérieurs est arrivée et il est opportun de rappeler que le permis est nécessaire.**

En effet, certains travaux nécessitent un permis et l'inspectrice en bâtiment et en environnement est la seule personne à pouvoir l'émettre. **Madame Sophie Boilard** est maintenant présente au bureau les lundis et mercredis seulement. **Elle est en télétravail les mardis, jeudis et vendredis. Il est possible de lui parler du lundi au vendredi aux heures régulières de bureau.** Veuillez prendre note qu'en général, il est possible de faire préparer votre permis par téléphone, sans avoir à se déplacer.

## \*IMPORTANT\*

En raison de la forte demande, il faut désormais prendre rendez-vous pour la rencontrer, soit auprès d'elle ou de la réception.

## VENTES-DÉBARRAS (DE GARAGE)

*Selon le règlement numéro 201 concernant les ventes-débarras (ventes de garage), deux fins de semaine sont autorisées durant l'année, soit la deuxième fin de semaine du mois de juin et la deuxième fin de semaine du mois d'août.*

**Si vous avez des questions, contactez l'hôtel de ville au 450 772-2488.**

**De plus, les conditions suivantes doivent être respectées :**

- Une vente-débarras ne peut être tenue en d'autres temps qu'entre 8 heures et 17 heures et elle doit s'effectuer à l'extérieur du bâtiment.
- La vente ne peut durer plus de deux jours consécutifs.
- Ne peut être mis en vente des aliments ou des breuvages pendant la vente-débarras.
- Il est interdit d'annoncer par enseigne une vente-débarras ailleurs que sur le terrain où a lieu la vente. Une seule enseigne d'une superficie maximum de 6 pieds carrés est autorisée sur le site. L'enseigne peut être installée au plus tôt 24 heures avant le début de la vente et devra être enlevée immédiatement après la fin de la vente.
- Aucune vente-débarras ne doit avoir lieu ou empiéter sur le trottoir et sur la rue.
- À la fin de la vente, le propriétaire ou le locataire doit nettoyer complètement son terrain.
- La vente-débarras ne doit nuire d'aucune sorte à la visibilité des automobilistes et des piétons.



La première vente de garage autorisée aura lieu les

→ **10 ET 11 JUIN** ←

## PULVO

### ASPHALTE CONCASSÉE

## À VENDRE



L'asphalte devra être chargée et payée sur les heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

### VOUS ÊTES INTÉRESSÉ?

Communiquez avec la réception afin de prendre un rendez-vous!

**JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS.**

## RINÇAGE DES CONDUITES D'AQUEDUC ET DES BORNES FONTAINES



Veuillez prendre note que la Ville de Saint-Pie procédera au rinçage des conduites d'aqueduc et des bornes fontaines de tout le réseau de Saint-Pie.

**Du 12 au 16 juin, du 19 au 23 juin et du 26 au 30 juin 2023**

\*\*\* Durant cette période, il est fortement conseillé de vérifier l'eau avant de faire votre lessive ou de la consommer et, si nécessaire, de laisser couler l'eau froide du bain quelques minutes. \*\*\*



## MATIÈRES ACCEPTÉES ET REFUSÉES



### BAC DE MATIÈRES ORGANIQUES

#### RÉSIDUS DE CUISINE :

- Fruits et légumes (entiers, pelures, épluchures, cœurs, morceaux, épis, etc.)
- Grains de café, filtre en papier, sachets de thé
- Résidus de nourriture non consommée
- Pain, gâteau, biscuits, céréales, pâtes
- Viandes, volailles, poissons et fruits de mer CUIITS
- Produits laitiers (fromage, beurre, etc.)
- Coquilles d'œuf

#### RÉSIDUS VERTS :

- Gazon (l'idéal est de pratiquer l'herbicyclage, qui consiste à laisser le gazon coupé au sol après la tonte)
- Petites branches d'un diamètre d'un pouce / 2,5 cm ou moins
- Feuilles mortes
- Fleurs, plantes, mauvaises herbes et autres résidus de jardinage

#### AUTRES MATIÈRES ORGANIQUES :

- Papier ou carton souillé d'aliments (essuie-tout, boîte à pizza, assiette et verre de carton, mouchoirs, etc.)
- Plumes, poils et cheveux

- Plastique (même portant la mention compostable ou biodégradable)
- Animaux morts
- Terre, tourbe et balles de foin
- Litière agglomérante et en copeaux
- Bran de scie
- Cendres (même refroidies)
- Papier et carton non souillé
- Papier ciré, papier d'aluminium, papier parchemin
- Styromousse
- Branches et racines de plus d'un pouce (2,5 cm) de diamètre
- Tous matériaux de construction, incluant le bois sous toute forme
- Agrégats (roche, pierre, béton, brique)
- Couches, serviettes sanitaires et tampons
- Cure-oreille, ouate, tampon démaquillant, lingette
- Feuilles assouplissantes
- Textiles (vêtements, souliers, sacs, cuir, tapis, moquette)
- Sac d'aspirateur et son contenu
- Bouchon de liège
- Verre, métaux et déchets
- Graisse, huile, peinture et tout autre produit domestique dangereux
- Mégots de cigarette et tout autre produit pouvant alimenter la combustion

### BAC DE RECYCLAGE

#### PLASTIQUE

**Contenants identifiés d'un des symboles suivants :**



#### ✓ EXEMPLES DE MATIÈRES ACCEPTÉES

- Bouteilles d'eau, de shampoing ou de yogourt à boire;
- Bouteilles de ketchup ou de savon à vaisselle;
- Contenant de margarine ou de yogourt grand format; etc.

#### **Sacs recyclables (propres et extensibles):**

- Sac de pain, de légumes, d'épicerie, de lait;
- Pellicule de type Saran wrap propre; etc.

**Objets en plastique qui ne portent pas de symbole de recyclage ou qui arborent le symbole suivant :**



#### × EXEMPLES DE MATIÈRES REFUSÉES

- Paille, verre et ustensile en plastique;
- Petit contenant de yogourt individuel;
- Contenants ou assiettes de styromousse;
- Briquet, rasoir, jouet;
- Toile de piscine, rideau de douche, boyau d'arrosage; etc.

#### **Sacs non recyclables (non extensibles et/ou contaminés) :**

- Emballage de collation, de bonbon, de chocolat, de croustilles;
- Sac d'emballage de viande, de céréales et de biscuits;
- Pellicule de type Saran wrap sale; etc.

#### PAPIER ET CARTON

#### ✓ EXEMPLES DE MATIÈRES ACCEPTÉES

##### **Papier (emballage et imprimé)**

- Journal, circulaire, courrier, revue, imprimé;
- Catalogue, bottin téléphonique;
- Papier à main mouillé;
- Sac en papier;
- Facture; etc.

##### **Carton recyclable**

- Boîte d'œuf, de savon ou de céréales (sans le sac);
- Rouleau de papier de toilette en carton;

- Boîte de lait ou de jus Tetra Pak (sans la paille);
- Boîte de pizza propre ou très légèrement souillée; etc.

#### × EXEMPLES DE MATIÈRES REFUSÉES

##### **Papiers non recyclables**

- Mouchoir, essuie-tout, serviette de table;
- Couches;
- Papier ciré, plastifié ou de cellophane;
- Papier parchemin; etc.

##### **Carton non recyclable**

- Boîte de pizza très souillée;
- Carton recouvert d'une membrane plastifiée; etc.

#### **Bois**

#### VERRE

#### ✓ EXEMPLES DE MATIÈRES ACCEPTÉES

##### **Bouteilles et pots (colorés ou transparents, entiers ou cassés)**

- Bouteille de vin, de bière, d'alcool ou de boisson gazeuse;
- Pot Mason, de confiture, de sauce, de cornichons ou d'olives; etc.

#### × EXEMPLES DE MATIÈRES REFUSÉES

##### **Autres types de verre ou de céramique;**

- Vaisselle, pyrex, poterie, porcelaine, cristal, céramique;
- Miroir, fenêtre, verre plat, lunettes;
- Néon, ampoule; etc.

#### MÉTAL

#### ✓ EXEMPLES DE MATIÈRES ACCEPTÉES

##### **Contenants métalliques de petite taille**

- Boîte de conserve, canette
- Assiette ou papier d'aluminium; etc.

#### × EXEMPLES DE MATIÈRES REFUSÉES

##### **Objets métalliques de toute taille**

- Objets en fer, en acier ou feuille de tôle ou d'aluminium

##### **Résidus domestiques dangereux**

- Piles, contenants sous pression (bombes aérosols, bonbonnes de propane)

##### **Papier composé métallisé**

- Papier d'emballage cadeau métallisé
- Sac de croustille ou emballage de tablette de chocolat; etc.

# INFORMATIONS SUR LES SERVICES

## BACS BRISÉS

### LE SAVIEZ-VOUS?

Si votre bac pour la collecte est brisé, il vous suffit de communiquer avec la Ville au

**450 772-2488**  
**poste 0**

et nous allons faire une demande de réparation auprès de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains afin que celui-ci soit réparé, **SANS FRAIS.**



## LES BACS BRUNS ET LES BACS VERTS NE DÉMÉNAGENT PAS!

Tous les bacs de récupération (verts) et les bacs de résidus domestiques (bruns) fournis et distribués par la Ville de Saint-Pie demeurent la propriété de la Ville. Le numéro de série qui y est apposé correspond à chaque adresse civique.

► **DANS LE CAS DE LA PERTE OU DU BRIS D'UN BAC FOURNI PAR LA VILLE, LE PROPRIÉTAIRE DOIT REMBOURSER À LA VILLE LE COÛT DE SON REMPLACEMENT OU DE SA RÉPARATION.**

### ATTENTION :

Lors d'un déménagement, les bacs bruns et verts doivent obligatoirement rester avec l'immeuble (maison), ils ne sont pas transférables à un autre immeuble.



### LE SAVIEZ-VOUS?

## ON VIDANGE VOS INSTALLATIONS SEPTIQUES

ENTRE LE 15 AVRIL ET LE 15 NOVEMBRE, À LA DATE FIXÉE POUR LA VIDANGE. IL FAUT :



Localiser le couvercle

Assurer l'accessibilité au couvercle

Dégager le pourtour du couvercle



### AVANTAGES

- Respect des lois et des règlements
- Réduction des risques de contamination des eaux souterraines et de surface
- Valorisation des boues dans un lieu autorisé, notamment en compost
- Réduction des risques de colmatage du champ d'épuration et prolongation de sa durée de vie
- Service de vidange régulier et uniformisé à un coût abordable
- Réduction des risques de déversements illicites dans l'environnement.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
[WWW.RIAM.QUEBEC](http://WWW.RIAM.QUEBEC)  
450 774-2350



EN TOUT TEMPS,  
CHAQUE PROPRIÉTAIRE  
DOIT MAINTENIR SON  
DOSSIER À JOUR À LA  
RÉGIE



## SAMEDI LE 27 MAI

À SAINT-HYACINTHE  
900, AVENUE TURCOT  
(STADE L.-P.-GAUCHER)  
DE 8 H 30 À 16 H 30

## COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES, COMBUSTIBLES, ESSENCE, FILTRES ET HUILES USÉES



ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS, MÉDICAMENTS ET PRODUITS D'ENTRETIEN DE SPA OU DE PISCINE



FLUORESCENTS, PILES, AMPOULES FLUOCOMPACTES ET DÉTECTEURS DE FUMÉE



BONBONNES DE PROPANE



PEINTURES, VERNIS, SOLVANTS, AÉROSOLS, DÉCAPANTS, CIRES, NETTOYANTS ET JAVELISANTS



*On vous attend!*

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[WWW.RIAM.QUEBEC](http://WWW.RIAM.QUEBEC)  
450 774-2350



# INFORMATIONS SUR LES SERVICES

## DRONEXPERTS

CENTRE D'EXPERTISE QUI PROFESSIONNALISE L'INTÉGRATION DES DRONES

### AVIS D'OPÉRATIONS DE DRONES

1

Des relevés par drones, visant à effectuer l'inspection des bandes riveraines et des cours d'eau de la municipalité de Saint-Pie, se dérouleront à compter du

**15 mai 2023 jusqu'à la fin juin 2023.**

Pendant cette période, les différentes équipes de DroneXperts effectueront des vols à plusieurs endroits ciblés sur le territoire de la municipalité et ce, strictement dans le cadre du mandat donné à DroneXperts par la municipalité.

Toutes les mesures seront prises pour que ces vols causent le moins de désagrément possible pour les citoyens de la municipalité. Les vols seront effectués de façon sécuritaire et en respect du droit à la vie privée et des lois et règlements en vigueur.

**Voici les 3 appareils qui seront déployés pour ces vols:**

3



2



**PAS de VAGUES sur nos berges**

En 2019, la Ville de Saint-Pie a adhéré à une campagne de sensibilisation pour l'utilisation de «wake boat» sur la Rivière Noire. En effet, le passage de ce type d'embarcation endommage considérablement les berges. L'impact des vagues a pour effet de favoriser l'érosion des berges et la turbulence générée remet en suspension une quantité de sédiments.

Si vous désirez participer à la campagne de sensibilisation, **contactez l'hôtel de ville** afin d'obtenir une affiche «PAS DE VAGUES SUR NOS BERGES».

**CECI S'ADRESSE SEULEMENT AUX RIVERAINS.**

## CITOYENS DE SAINT-PIE BRANCHÉS À L'AQUEDUC

### HORAIRE D'UTILISATION EXTÉRIEURE DE L'EAU POTABLE

| Arrosage de pelouse, jardins, fleurs, arbres et autres végétaux             | Heures                         | # civiques pairs              | # civiques impairs |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Arrosage mécanique (boyau d'arrosage, tourniquet, etc.)                     | <b>AUTORISÉ</b><br>19 h à 22 h | jours pairs                   | jours impairs      |
| Système de gicleurs avec contrôle électronique                              | minuit à 3 h<br>19 h à 22 h    | jours pairs                   | jours impairs      |
| Arrosage manuel à l'aide d'un contenant d'une capacité de 40 litres maximum | <b>AUTORISÉ</b> en tout temps  |                               |                    |
| Nouvelle plantation, tourbage ou ensemencement                              | <b>Permis requis*</b>          | <b>AUTORISÉ</b> en tout temps |                    |

| Lavage de véhicules                      | Heures        | # pairs     | # impairs     |
|------------------------------------------|---------------|-------------|---------------|
| Lundi au vendredi                        | 8 h à 19 h    | jours pairs | jours impairs |
| Samedi et dimanche                       | 8 h à 19 h    | pour tous   |               |
| Lavage à la main à l'aide d'un contenant | en tout temps |             |               |



\*Disponibles à la réception de l'hôtel de ville.

# INFORMATIONS SUR LES SERVICES

## FIERTÉ DE SAINT-PIE



**1<sup>ère</sup> place combat**  
Justin Boisselle



**1<sup>ère</sup> place combat**  
Florence Noël



**3<sup>e</sup> place katas**  
Jordan Paquet



**3<sup>e</sup> place katas**  
Romain Bouchard



**2<sup>e</sup> place katas Élite**  
Sensei Jimmy  
Desrosiers

Félicitations aux élèves de l'école de Karaté Kyōdai de Saint-Pie qui ont participé au Championnat National de Shihan André Gilbert le 22 avril dernier où ils ont pu rencontrer plusieurs grands maîtres du karaté, dont un en provenance du Japon, pays d'origine du Karaté.

Plusieurs élèves ont remporté les honneurs dans différentes catégories.



*Merci à Sensei Patrick Desrosiers et Sensei Jimmy Desrosiers qui accompagnent leurs élèves fièrement!*

*Bravo à tous les participants et à leurs senseis!*



### Selon le règlement G-200, chapitre 2 - Bruit :

*Il est interdit de troubler la paix, la tranquillité et le bien-être des personnes du voisinage en causant du bruit de quelque façon que ce soit. Si une personne ne respecte pas ce règlement, elle peut être déclarée coupable d'une infraction du présent article.*

En ce qui concerne les travaux bruyants, ils sont **interdits entre 22 h et 7 h**. Voici des exemples de travaux bruyants :

- ☒ **Scier ou fendre du bois;**
- ☒ **Tondre le gazon;**
- ☒ **Faire de la soudure;**
- ☒ **Effectuer des travaux de menuiserie, de débosselage ou de mécanique.**

Il existe certaines exceptions, dont les travaux de génie civil et les activités agricoles. Pour plus de détails, consultez la version intégrale du règlement sur notre site internet.

## BIBLIOTHÈQUE

# ABOLITION DES FRAIS DE RETARD

Le 3 mai dernier, la Ville de Saint-Pie a aboli les frais associés au retard des documents empruntés à la bibliothèque municipale.

Il n'y a plus de frais de retard, mais les documents doivent toujours être remis à temps.

En rapportant vos documents à temps, vous contribuez au bon fonctionnement de la bibliothèque et permettez à tous d'en profiter!

- ➔ Aucuns frais ne sont associés au retard de documents.
- ➔ Faites activer les avis par courriel dans votre dossier d'utilisateur lors de votre prochaine visite à la bibliothèque municipale.
- ➔ Utilisez la chute pour le retour de vos documents. Vous pouvez y déposer vos livres en tout temps.
- ➔ Si vous avez des documents en retard depuis longtemps, vous êtes invités à les rapporter.
- ➔ Les frais de retard qui sont déjà dans le dossier des usagers seront amnistiés, en autant que les documents concernés aient été ou soient rapportés.
- ➔ Après 6 semaines de retard, les documents sont déclarés perdus et une facture est émise au nom de l'utilisateur ou de son tuteur.
- ➔ Les frais pour les documents perdus ou abîmés demeurent.



# L'AQUEDUC ET LA PROTECTION CONTRE LE FEU

PAR RICHARD ST-PIERRE / RICHARD.ST-PIE@VIDEOTRON.CA

**Peu de temps après qu'il eût établi le service de l'aqueduc de Saint-Pie, François-Moïse Bourque dépose une requête, le 22 octobre 1887, pour vendre au conseil municipal deux pompes d'incendie au montant de 300 \$. Le conseil n'y prêta pas oreilles et une seconde requête fut présentée le 2 décembre 1889 par le notaire Louis-Napoléon Bélisle et autres contribuables demandant 250 \$ pour l'achat de pompes d'incendies, de boyaux, d'un réservoir et le creusage d'un puits. Là non plus, il n'y a pas eu de suite.**

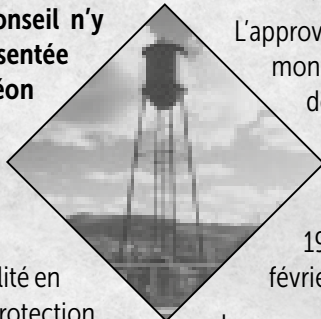
Ce n'est qu'en 1904, suite à la scission de la Municipalité en deux entités distinctes, Village et Paroisse, que la protection contre les incendies dans le village deviendra une préoccupation municipale. Le 6 février 1911, le conseil municipal du Village décide enfin de s'informer auprès d'un ingénieur civil sur l'organisation d'un service de pompiers. Bien que J.A. Vincent dépose un rapport le 7 août suivant sur la question de l'aqueduc et la protection contre le feu, il faudra encore presque dix ans pour concrétiser ce service.

Tel que cité le mois dernier, l'amélioration des réservoirs à la montagne chez Maheu et Slack entraient dans les préliminaires de tout ça. Sur les conseils de l'ingénieur Fabius Ruel, il est décidé, le 11 juin 1921, par le règlement 84, de faire construire et installer un réservoir haut de 75 pieds et d'une capacité de 50 000 gallons afin d'obtenir une meilleure pression, principalement lors d'un incendie. La compagnie Horton Steel Works obtient ce contrat au montant de 7 537,50 \$. Les travaux furent menés rondement puisque le réservoir aurait été en place dès novembre 1921.

En février 1922, une demande d'aide financière fut adressée au Gouvernement du Québec pour organiser un système de protection contre les incendies. (Il y avait eu de telles demandes aussi en 1916 et 1921). Le 7 octobre 1922, Hormidas Chaput est autorisé à choisir des pompiers volontaires et à soumettre les noms au conseil municipal. Le 8 janvier 1923, la Municipalité du Village de Saint-Pie a sa première brigade de pompiers.

Afin de leur rendre hommages, je les cite : Hormidas Chaput [1866-1945] et Paul Émile Demers [1885- ?], chefs conjoints; Idola Gévry [1853-1946], Napoléon Blais [1863-1928], Raoul Despars [1890-1971], Hervé Pontbriand

[1897-1980], Adélard Éthier [1882-1961], Émile Beauregard [1890-1975], Omer Messier [1898-1988], Conrad Gauthier [1845-1932], Ernest Gévry [1896-1982], les pompiers volontaires.



L'approvisionnement en eau à partir des sources de la montagne ne suffisait souvent pas totalement les besoins des villageois et il fallait souvent recourir à l'eau de la rivière. Le Conseil d'hygiène de la Province de Québec ne favorisait pas ce geste mais en période de sécheresse, il n'y avait pas d'autres options. En 1930, il fallut utiliser l'eau de la rivière de juin à la fin février!

La suggestion de Ruel, faite en 1916, de puiser l'eau de l'aqueduc dans le lac de la montagne, avait muri et ce besoin devenait criant. Le 20 juillet 1931, l'assemblée du conseil municipal du Village de Saint Pie adopta l'achat du lot 411 du cadastre officiel de Saint Paul-d'Abbotsford de Robert Whitney, en conformité à une option déjà signée, pour le montant de 1 200 \$. Fallait aussi acquérir un droit de passage à perpétuité pour installer tuyaux et accessoires pour conduire l'eau du lac au réservoir et du réservoir à la conduite existante chez Maheu.

Le règlement 124 permit le début des travaux d'amélioration et de prolongement du réseau d'aqueduc et d'un emprunt de 24 600 \$, par des obligations, pour rencontrer la dépense estimée à 34 600 \$, le Gouvernement promettant une aide financière de 10 000 \$. Un petit barrage servant de prise d'eau et un grand réservoir circulaire couvert de 60 pieds de diamètre et 12 pieds de haut est à construire en un site situé à environ 260 pieds plus haut que le village. L'ouvrage est en béton armé.

Il reviendra à Jean Ducharme, entrepreneur de Saint-Césaire, la tâche d'ériger ce réservoir de même que la pose de 2 000 pieds de tuyau de fonte de 8 pouces et d'environ 22 000 pieds de tuyau de fonte de 6 pouces afin d'établir la connexion au réseau à Émileville.

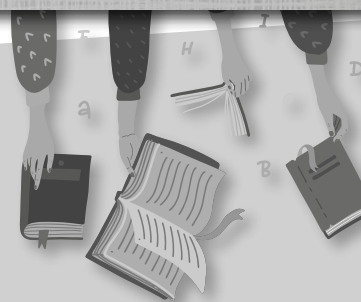
Ce fut une belle amélioration pour les villageois et les fermes situées sur le long trajet du chemin du Roi, et Haut-de-la-Rivière-Sud. Toutefois cette histoire ne s'arrête pas là et il y eut bien des soubresauts avant d'arriver à la construction de l'usine de filtration en 2003.





## NOUVEAUTÉS

Pour voir d'autres nouveautés, consultez le catalogue de la bibliothèque au **WWW.VILLEST-PIE.CA** sous **MENU** à l'onglet **BIBLIOTHÈQUE**



## Nouvelle exposition à la bibliothèque

Mario Cliche nous présente ses œuvres abordant des sujets variés. « *En partie autodidacte et en partie formé par diverses activités offertes par L'Atelier Libre de Peinture de Saint-Hyacinthe, j'expérimente pour le plaisir de la chose, diverses techniques, principalement l'acrylique. Les œuvres figuratives ou abstraites se succèdent de façon aléatoire dans ma production. Souvent les tableaux sont improvisés. Je n'ai pas d'autres buts que de faire apparaître des images ou des compositions colorées qui parfois intéressent le spectateur* ».

LE 5 JUIN

## LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

Pour aider les insectes pollinisateurs, une carte abeilles à planter vous sera offerte gratuitement. Elle contient un mélange de semences de fleurs sauvages que vous pourrez mettre au jardin.

**La distribution se fera à partir du 23 mai lors des heures d'ouverture de la bibliothèque municipale.** Mai est le moment idéal pour planter cette abeille ensemencée en pleine terre.

**UNE BELLE ACTIVITÉ À FAIRE EN FAMILLE!**

## EMPRUNTER LE NUMÉRISSEUR DE DIAPOSITIVES

Cet appareil donnera une seconde vie à vos souvenirs ! Pour conserver vos photos sur votre ordinateur et les visionner sans avoir à dénicher un projecteur, numérisez vos diapositives et vos négatifs. L'appareil est disponible pour le prêt à la bibliothèque municipale. **La carte SD n'est pas incluse.**



## VENTE DE LIVRES À PETITS PRIX

Préparez vos sacs à emplettes! La vente de livres presque neufs se déroule à partir du **mercredi 7 juin** durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Une belle variété de documents retirés de la collection ou reçus en dons seront mis en vente à petit prix.

**Premiers arrivés, premiers servis! Argent comptant seulement**

Club  
de lecture  
d'été  
TD  
2023

Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada

## Vis l'aventure!

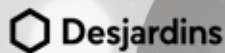
Le Club offre des suggestions de livre et des activités gratuites pour tous les enfants, tout au long de l'été. Participe n'importe où et n'importe quand: à la bibliothèque, à la maison, en ligne, partout où ton été te mènera!



Le Club se déroulera à **partir du 5 juillet jusqu'au 9 août** à la bibliothèque municipale. Nous vous proposerons des suggestions de lecture, des activités pour bricoler et s'amuser. C'est une belle façon d'encourager les enfants à continuer de lire pendant l'été.

**clubdelecturetd.ca**

LE **24**  
**JUIN**  
**2023**



## LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC ENTREZ DANS LA DANSE

À SAINT-PIE, AU TERRAIN DES LOISIRS : 165, RUE LACASSE

- ★ CANTINE SUR PLACE
- ★ CHIENS INTERDITS SUR LE SITE
- ★ IL EST INTERDIT D'APPORTER VOS PROPRES CONSOMMATIONS ALCOOLISÉES
- ★ AUCUN CONTENANT EN VERRE SUR LE SITE
- ★ LE TERRAIN DES LOISIRS EST UN ESPACE SANS FUMÉE



Kyodai shinkyokushin



PHIL D'ARIANE

### PROGRAMMATION

**9 H** MESSE au parc Euclide-Lacasse  
Apportez vos chaises / Si mauvais temps: à l'église

**9 H** Début du **TOURNOI DE BALLE DE RUE**

**11 H** Spectacle de **KIRO**

**11 H À 18 H** Zone familiale avec activités variées :

**ANIMATION DE FOULE, TATOUAGE AU AIRBRUSH,  
TOUR D'ESCALADE, TRAMPOLINE BUNGEE,  
JEUX GONFLABLES, ETC.**

**16 H** Démonstration de l'école de karaté **KYODAI**

**19 H** Levée du drapeau et allocutions sous la  
thématique 2023 « **ENTREZ DANS LA DANSE** »

**19 H 15** Spectacle d'acrobatie « **PHIL D'ARIANE** »

**20 H 30** Spectacle franco du **DUO B. MINE**

**22 H** Feux d'artifice présentés par **ROYAL  
PYROTECHNIE**

**22 H 30** Spectacle franco du **GROUPE LES TORRIEUX**

**1 H** Fermeture du site



DUO B.MINE



LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE EST ORGANISÉE PAR LE SERVICE DES LOISIRS, EN COLLABORATION AVEC UN COMITÉ DE BÉNÉVOLES :

SYLVAIN ST-PIERRE, ÉRIC DUBREUIL, LAURENT RENARD, HÉLÈNE BRISEBOIS, ANNIE RACINE ET JULIE NICOLAS.

En partenariat avec:  
**Québec**

Présentateur officiel  
**Hydro Québec**

**Mouvement national  
des Québécoises  
et Québécois**

# ACTIVITÉ SPÉCIALE *avec Amélie Martin*

Toujours dans sa campagne de financement pour les festivités de la Fête nationale du Québec à Saint-Pie, le Service des loisirs a organisé un avant-midi de conditionnement physique avec Amélie Martin, qui a planifié une séance méli-mélo intégrant des séquences de plusieurs cours, idéal pour en faire l'essai!

**COURS MÉLI-MÉLO** le samedi 10 juin de 9 h 30 à 10 h 30 au Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau)  
10 \$ pour un cours / via notre plateforme en ligne Qigido ou sur place  
**Informations :** Julie Nicolas, loisirs@villessaint-pie.ca ou 450 772-2488 poste 236  
Tous les profits serviront aux festivités pour la Fête nationale du 24 juin à Saint-Pie.

**DES PRIX DE PRÉSENCE  
SERONT ÉGALEMENT  
TIRÉS SUR PLACE!**

**LES 24 ET 25 JUIN**

## TOURNOI DE BALLE DE RUES

Organisé par Sébastien Pinard

### Inscriptions et informations

sebastien.pinard@csssh.gouv.qc.ca

### Envoyer les informations suivantes :

- Votre nom
- Votre rue
- Votre téléphone

**Tarif :** 20 \$ par joueur. Tous les profits seront versés aux clubs sportifs de l'école au Cœur-des-Monts de Saint-Pie (basketball, hockey, futsal et autres activités sportives).

**Date limite des  
inscriptions :  
vendredi 9 juin**



**LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE EST POSSIBLE GRÂCE À LA  
GÉNÉREUSE CONTRIBUTION D'ENTREPRISES LOCALES ET RÉGIONALES.**



### COMMANDITAIRES PRESTIGE

CUISINE AMBIANCE  
DESJARDINS  
EXCAVATION JF TÊTREAU  
LES CONSTRUCTIONS LUC LOISELLE INC  
OLIER GRISÉ  
PLOMBERIE BRYAN LAMBERT  
PROMUTUEL  
RAVENELLE ÉLECTRIQUE  
ROYAL PYROTECHNIE

### COMMANDITAIRES OR

ALIMENTATION ST-PIE INC.  
BRUNO RAVENELLE ARPEUR  
DANIEL RAVENELLE EXCAVATION INC  
GARAGE F. DUBÉ INC  
GARAGE PONTBRIAND  
GESTION GUY LACASSE  
LES AUTOMOBILES FC  
LES ENTREPRISES JULIEN  
RAVENELLE

LES SERRES MICHEL BOUSQUET ENR  
PROXIM GESTION THÉRIAU ET  
LAPOINTE  
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE MONGEAU  
SOUDURE ST-PIE INC  
SYNAIRTECH  
USINAGE DENIS PION INC  
VÉLO PONTBRIAND

### COMMANDITAIRES ARGENT

AGROCENTRE TECHNOVA INC  
CONCEPT K  
CUISINE CFM  
DÉNEIGEMENT ENTREPRISE F.M.  
FERME BEAU-TANG INC  
LUSSIER ALARME  
MARIE COIFFURE

# PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS

CONSERVEZ CETTE PROGRAMMATION AFIN DE CONNAÎTRE TOUT LE DÉTAIL DES COURS!!!

## PROGRAMMATION JEUNESSE ET FAMILIALE

| Activités       | Horaire              | Dates de la session | Durée      | Coût             | Lieu                                                     | Instructeur               |
|-----------------|----------------------|---------------------|------------|------------------|----------------------------------------------------------|---------------------------|
| KARATÉ FAMILIAL | Jeudi de 19 h à 20 h | 26 juin au 10 août  | 7 semaines | Résident : 50 \$ | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Sensei Patrick Desrosiers |

## PROGRAMMATION ADULTE

| Activités              | Horaire                    | Dates de la session                          | Durée      | Coût                                                              | Lieu                                                     | Instructeur   |
|------------------------|----------------------------|----------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|---------------|
| Cuisses abdos fessiers | Lundi de 19 h 30 à 20 h 30 | 26 juin au 14 août Pause du 22 au 30 juillet | 6 semaines | Prix pour la session : 50 \$ Ou 10 \$ par cours payable sur place | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Amélie Martin |
| Tonus doux/Stretching  | Mardi de 9 h 30 à 10 h 30  | 27 juin au 15 août Pause du 22 au 30 juillet | 6 semaines | Prix pour la session : 50 \$ Ou 10 \$ par cours payable sur place | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Amélie Martin |
| Cardio Tonus           | Mardi de 19 h 30 à 20 h 30 | 27 juin au 15 août Pause du 22 au 30 juillet | 6 semaines | Prix pour la session : 50 \$ Ou 10 \$ par cours payable sur place | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Amélie Martin |
| Mise en forme          | Jeudi de 9 h 30 à 10 h 30  | 29 juin au 17 août Pause du 22 au 30 juillet | 6 semaines | Prix pour la session : 50 \$ Ou 10 \$ par cours payable sur place | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Amélie Martin |
| Zumba                  | Jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 | 29 juin au 17 août Pause du 22 au 30 juillet | 6 semaines | Prix pour la session : 50 \$ Ou 10 \$ par cours payable sur place | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Amélie Martin |
| Midi Workout           | Vendredi de 12 h à 12 h 45 | 30 juin au 18 août Pause du 22 au 30 juillet | 6 semaines | Prix pour la session : 50 \$ Ou 10 \$ par cours payable sur place | Terrain des loisirs sous le chapiteau (165, rue Lacasse) | Amélie Martin |

TOUS LES COURS SERONT OFFERTS À L'EXTÉRIEUR AU PAVILLON DES LOISIRS.  
EN CAS DE PLUIE, LES COURS SERONT DONNÉS SOUS LE CHAPITEAU



## INSCRIPTIONS au [www.villest-pie.ca](http://www.villest-pie.ca)

### PÉRIODE D'INSCRIPTIONS :

À partir du 5 juin 10 h via notre plateforme en ligne Qidigo.

### PAIEMENT :

- Toute inscription devra être payée avant le 24 juin sans quoi l'inscription sera annulée.
- Les modalités de paiement (dates de paiement, modes de paiement, etc.) seront indiquées sur la facture envoyée par courriel et sont disponibles sur notre site web.

### ANNULATION :

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'horaire d'une activité sans avis préalable. Un nombre minimal de participants est requis pour démarrer les activités.

### REMBOURSEMENT :

En cas d'annulation d'une activité par le Service des loisirs, les personnes déjà inscrites seront remboursées en totalité.

Si vous annulez votre inscription avant la date du début du cours, des frais d'administration de 10 \$ seront retenus de votre paiement. Si vous abandonnez un cours lorsqu'il a débuté, aucun remboursement ne sera possible, sauf sur présentation d'une preuve médicale démontrant l'impossibilité de pouvoir continuer à participer. Dans ce cas-ci, le montant des cours non suivis sera remboursé, mais des frais d'administration de 10 \$ vous seront imposés.

DES FRAIS DE 25 % SERONT AJOUTÉS POUR LES NON-RÉSIDENTS

### POUR INFORMATIONS :

Eric Sergerie, coordonnateur des loisirs : 450 772-2488 poste 227 Courriel : [coordo.loisirs@villest-pie.ca](mailto:coordo.loisirs@villest-pie.ca)

MAI 2023

## Activités du Centre de la Famille



Situé au 70 av. St-François, Saint-Pie (450) 772-6828  
[www.centredelafamillestpie.com](http://www.centredelafamillestpie.com)



Surveillez notre page Facebook



**INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES  
POUR TOUTES LES ACTIVITÉS**

### Un moment pour moi

Pour les enfants à besoins particuliers (TDAH, TSA, DI, ETC.) de 2 à 13 ans - nous avons ouvert des plages horaires en alternances les samedis de jour et de soir.

### Halte-répét Méga-Rafales

Pour les enfants de 2 à 12 ans - service de gardiennage de soir et de fin de semaine.

Coûts 10\$/enfant

Réservations obligatoires

\*Places limitées\*



### Les Créateurs

Arbraska Mont St-Grégoire

C'est le **vendredi 2 juin** prochain que se tiendra notre dernière activité Les Créateurs.

Pour ce faire, nous irons à Arbraska au Mont Saint-Grégoire.

Les places sont limitées : 5 \$/enfant

### Bébé & moi

Ce sont des ateliers pour les parents et leur bébé 0-12 mois qui ont lieu **des mardis de 13 h à 15 h**. Les inscriptions sont ouvertes!



10 \$ par  
année  
POUR LA  
FAMILLE

Vous pouvez participer à toutes ces activités et ateliers gratuitement en devenant **membre du Centre de la Famille**

## LES D.E.P.

La formation professionnelle, souvent appelée DEP pour diplôme d'études professionnelles, offre plus d'une centaine de programmes à travers le Québec. Avec un choix aussi vaste de professions, tout le monde peut y trouver un chemin correspondant à ses compétences, ses intérêts et ses valeurs!

La durée de formation varie entre 615 et 1800 heures, selon le DEP. Les exigences d'admission sont également différentes d'un programme à l'autre. Certains exigent un troisième secondaire en français, anglais et mathématiques, et d'autres, un quatrième secondaire dans ces matières.

Des voies d'accès plus rapides pour les adultes qui n'ont pas atteint ces niveaux sont également accessibles. Il existe des reconnaissances d'acquis scolaire, comme le test de développement général (TDG) et le test d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire (TENS). Afin de s'assurer de bien connaître les préalables requis pour la formation qui



**SARCA**

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe  
Québec

vous intéresse, il est important de consulter un conseiller qui vérifiera les meilleures options pour votre cheminement scolaire et professionnel.

Tout au long de ce processus, vous pouvez être accompagné d'une conseillère ou d'un conseiller d'orientation ou d'information scolaire. Les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton ont accès gratuitement aux Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH).

### AUDREY GATINEAU

conseillère en information scolaire & professionnelle

450-773-8401 poste 6731

[aurely.gatineau@csssh.gouv.qc.ca](mailto:aurely.gatineau@csssh.gouv.qc.ca)

Audrey Gatineau Sarca

# VIE COMMUNAUTAIRE



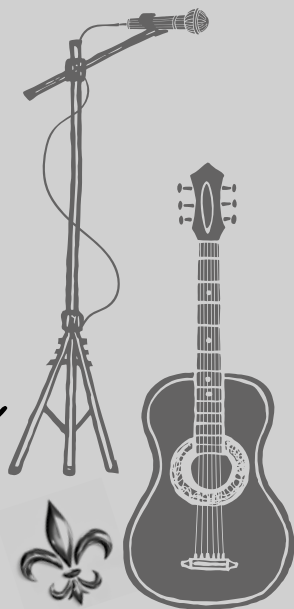
## INVITATION AUX CHANTEURS, CHANTEUSES ET MUSICIENS, MUSICIENNES DE TOUS AGES

pour présenter un spectacle **vendredi le 23 juin 2023** à l'Église de Saint-Pie, avec des prestations du répertoire québécois et en français.

Cet événement sera gratuit et offert à la population pour fêter la Saint-Jean-Baptiste.

Vous devez vous inscrire, avant **le 1<sup>er</sup> juin 2023** en communiquant au Presbytère au 450-772-2440, laissez un message sur la boîte vocale pour Johanne ou via courriel : [fabriquestpie@hobbek.com](mailto:fabriquestpie@hobbek.com)

Des pratiques seront organisées, vous pouvez être accompagnés(es) par musicien ou une bande sonore.



### IL Y A TANT DE TALENT, PARTAGEZ-LE !



**La Bande à  
Pauline**  
Vous  
emmène en  
Voyage

Concert-bénéfice dont les profits permettront d'acheter de l'équipement sonore et visuel

Lieu: Église de Saint-Pie

Date: Vendredi le 9 juin 2023 à 19h30

Billets :

Adulte : \$20.00

Enfant de 12 à 18 ans : \$10.00

Enfant de 12 ans et moins accompagné d'un parent : gratuit

Billets en vente au Presbytère (450) 772-2440 (demandez Johanne)

Et auprès de Claudine Poirier (450) 888-5445



## ENTRAIDE SAINT-PIE

Un organisme communautaire  
qui vient en aide alimentaire aux  
citoyens de Saint-Pie

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.

Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous**. Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$

**LA BOUTIQUE EST OUVERTE** : Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi / Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous sommes situés au **301C, rue Notre-Dame, cour arrière rue Roy**

Johanne St-Pierre **450 772-5574**

Local les mardis : **450 772-5333**

**POUR LES DONS DE  
MEUBLES ET GROS ARTICLES,  
APPELER AVANT DE SE RENDRE**

## CENTRE DE BÉNÉBOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(REPLACE ANCIENNEMENT LA POPOTE ROULANTE)

### SERVICE DE REPAS CHAUDS

*cuisinés le matin même*



le **mardi** et / ou le **jeudi**,  
entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin. Des certificats-cadeaux sont disponibles.

**INFORMATION OU POUR COMMANDER** L'ancien comité est maintenant dissout. Appelez au Centre **450-773-4966 poste 35**



fadoq

**SAINT-PIE**

301 rue Notre-Dame

**CARTES** tous les mardis à 13 h 30 jusqu'au 20 juin inclusivement.

**JEUX VARIÉS** tous les jeudis à 13 h 30 jusqu'à la fin mai et c'est gratuit.

**LE DERNIER BINGO** de la saison aura lieu le **15 mai** et sera de retour le **18 septembre**. C'est ouvert à tous les 18 ans et plus.

**SOUPER PÈRES ET MÈRES** le vendredi 26 mai pour clore notre saison régulière.

Il vous est possible de louer notre salle pour vos événements. Téléphonez au **450-772-2697** pour plus de détails.



**CERCLE  
des fermières**



**RÉUNION MENSUELLE**

**14 juin 2023 à 13 h**

à la salle de la FADOQ au 301, rue Notre-Dame

POUR TOUTE INFORMATION  
contactez Claudette Dorval au **450 772-2887**

Vous pouvez apporter vos cartouches d'encre au profit de la Fondation Mira à l'hôtel de ville.

**NOS  
ORGANISMES  
LOCAUX**



|                                                                                      |                                                                                          |                              |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|
| <b>CATÉCHÈSE INITIATIQUE</b><br>Mme Karmen St-Pierre                                 |                                                                                          | 450 772-1052                 |
|    | <b>ENTRAIDE ST-PIE</b><br>M. Claude Cloutier (mardi)<br>Mme Johanne St-Pierre            | 450 772-5333<br>450 772-5574 |
|    | <b>CENTRE DE<br/>LA FAMILLE SAINT-PIE</b><br>Mme Geneviève Miller                        | 450 772-6828                 |
|   | <b>FADOQ</b><br>Mme Hélène Fenu                                                          | 450 772-2697                 |
|  | <b>CERCLE DE FERMIERES</b><br>Mme Claudette Dorval<br>Mme Danielle Dubois                | 450 772-2887<br>450 531-6557 |
|  | <b>CENTRE DE BÉNÉVOLAT<br/>DE ST-HYACINTHE</b>                                           | 450 773-4966<br>#35          |
|  | <b>CHEVALIERS DE COLOMB<br/>CONSEIL 2958</b><br>M. Ghislain Perron                       | 450 772-2777                 |
|  | <b>LIGUE DE BALLE<br/>FÉMININE</b><br>Mme Ariane Beaudry                                 | 450 388-0089                 |
| <b>CHORALE ST-PIE</b><br>Mme Roseline Poirier                                        |                                                                                          | 450 772-2440                 |
| <b>LIGUE DE BALLE DU VENDREDI</b><br>M. Claude Clavet<br>M. Sylvain Bergeron         |                                                                                          | 450 502-2778<br>450 772-2497 |
|  | <b>CONSEIL DE LA<br/>FABRIQUE DE LA<br/>PAROISSE SAINT-PIE</b><br>Mme Thérèse Duchesneau | 450 779-2257                 |
| <b>LIGUE DE PÉTANQUE</b><br>M. Jocelyn Perreault                                     |                                                                                          | 450 772-2611                 |



# Votre Calendrier - Juin 2023

| Dimanche                                                                                                            | Lundi                                                                                                                       | Mardi                                                                                                                                                                                                            | Mercredi                                                                          | Jeudi                                                                                                                                                                                                   | Vendredi                                                                                                                                                                                                                                                                | Samedi                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                     |                                                                                                                             |                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                   | <b>1</b><br><b>ÉCHÉANCE</b><br>3 <sup>e</sup> versement de taxes<br><b>TRICOT-JASETTE</b><br>à la bibliothèque<br> | <b>2</b><br>Collecte de <b>DÉCHETS</b><br>                                                                                                                                         | <b>3</b><br><b>PLEINE LUNE</b> <br><b>ENTRAIDE</b><br>ouvert 9 h à 12 h                            |
| <b>4</b><br><b>RINÇAGE DU RÉSEAU AQUEDUC</b><br>(SEMAINE ENTÈRE)<br><b>DÉBUT DES INSCRIPTIONS PROGRAMMATION ÉTÉ</b> | <b>5</b><br><b>RINÇAGE DU RÉSEAU AQUEDUC</b><br>(SEMAINE ENTÈRE)<br><b>DÉBUT DES INSCRIPTIONS PROGRAMMATION ÉTÉ</b>         | <b>6</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h<br><b>FADOQ</b> cartes à 13 h 30<br><b>CONSEIL MUNICIPAL</b><br>Séance à 19h<br> | <b>7</b><br><b>DÉBUT DE LA VENTE DE LIVRES PRESQUE NEUFS</b><br>à la bibliothèque | <b>8</b><br><b>TRICOT-JASETTE</b><br>à la bibliothèque<br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b><br>                 | <b>9</b><br><b>2<sup>e</sup> VERSEMENT</b><br>Camp de jour<br><b>SPECTACLE</b><br>de la Bande à Pauline<br>Collecte de <b>MATIÈRES RECYCLABLES</b><br>                               | <b>10</b> <br><b>VENTES DE GARAGE AUTORISÉES</b><br><b>ACTIVITÉ SPÉCIALE</b><br>avec Amélie Martin |
| <b>11</b><br><b>VENTES DE GARAGE AUTORISÉES</b>                                                                     | <b>12</b><br><b>RINÇAGE DU RÉSEAU AQUEDUC</b><br>(SEMAINE ENTÈRE)                                                           | <b>13</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h<br><b>FADOQ</b> cartes à 13 h 30                                                                                                                                 | <b>14</b><br><b>CERCLE DES FERMIERES</b><br>Réunion mensuelle                     | <b>15</b><br><b>TRICOT-JASETTE</b><br>à la bibliothèque<br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b><br>                | <b>16</b><br>Collecte de <b>DÉCHETS</b><br>                                                                                                                                          | <b>17</b>                                                                                                                                                                               |
| <b>18</b>                                                                                                           | <b>19</b><br><b>RINÇAGE DU RÉSEAU AQUEDUC</b><br>(SEMAINE ENTÈRE)<br><b>FADOQ</b> Bingo 19h                                 | <b>20</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h<br><b>FADOQ</b> cartes à 13 h 30                                                                                                                                 | <b>21</b>                                                                         | <b>22</b><br><b>TRICOT-JASETTE</b><br>à la bibliothèque<br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b><br>                | <b>23</b><br><b>3<sup>e</sup> VERSEMENT</b><br>Camp de jour<br><b>BUREAUX MUNICIPAUX FERMÉS</b><br><b>SPECTACLE</b><br>de la Fabrique<br>Collecte de <b>MATIÈRES RECYCLABLES</b><br> | <b>24</b><br><b>FÊTE NATIONALE</b>                                                                                                                                                      |
| <b>25</b>                                                                                                           | <b>26</b> <br><b>DÉBUT DU CAMP OURAGAN</b> | <b>27</b><br><b>ENTRAIDE</b> ouvert 13 h à 16 h<br><b>FADOQ</b> cartes à 13 h 30                                                                                                                                 | <b>28</b>                                                                         | <b>29</b><br><b>TRICOT-JASETTE</b><br>à la bibliothèque<br>Collecte de <b>MATIÈRES ORGANIQUES</b><br>                | <b>30</b><br>Collecte de <b>DÉCHETS</b><br>                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                         |

# Entreprises F.L. enr

Garage Débrossage et peinture, retouches ou complet  
Service d'évaluation

**450.772.5654**

[www.entreprisesfl.com](http://www.entreprisesfl.com)

info@entreprisesfl.com  
249 Messier (Domaine Bousquet)  
St-Pie JOH 1W0

Fernand Laflamme Prop.



## ALIMENTS CRUS POUR CHIENS & CHATS

COMPLET - SANS PRÉPARATION

100% NATUREL

★ SPÉCIAL  
GRANDES  
RACES

Permis MAPAQ • Certifiés HACCP • Normes A.A.F.C.O.

**LIVRAISON GRATUITE**

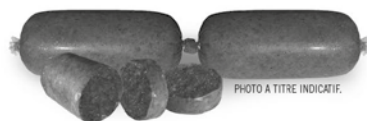


PHOTO À TITRE INDICATIF.

Distributeur des **ALIMENTS CRUS  
GRENIER**

Pour la région de St-Hyacinthe

**514 776-9396**

312, Bas de la rivière, Saint-Pie JOH 1W0



### Excavations J.F. Tétrault Inc.



R.B.Q. : «8259-4508-01»

**Tél. : (450) 772-2596**

**Cell. : (450) 223-4169**

Fax : (450) 772-1091

641, Bas de la Rivière, St-Pie, JOH 1W0

- » **TRANSPORT EN VRAC**  
sable • pierre • terre
- » **SPÉCIALISÉ**  
en cours d'eau verbalisé
- » **Bélier avec lame**  
arrière
- » **Bélier pour**  
terrassement
- » **Mini-pelle** avec marteau  
hydraulique
- » **Pelles** avec système  
laser (peigne)



**HÉNAULT ET MATHIEU**  
NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

224, RUE NOTRE DAME  
SAINT-PIE, QUÉBEC JOH 1W0  
TÉLÉPHONE : (450) 772-2484  
TÉLÉCOPIEUR : (450) 772-2503

888, AVENUE BOURDAGES NORD  
SAINT-HYACINTHE, QUÉBEC J2S 5N9  
TÉLÉPHONE : (450) 773-1704

[hmnotaires@notarius.net](mailto:hmnotaires@notarius.net)

## La Griffons D'or

Diplômée de Canin Mode 2007

### Toilettage

Pour chiens et chats

Prix variant entre 30\$ et 50\$



Service de *dressage*  
pour chiots et chiens  
(maître chien)

**Rabais de 5\$ à 10\$  
pour nouveaux clients**

Amélie Blais / 676 rang Double  
St-Pie JOH 1W0 / (450) 772-5797

## ORDINATEUR EXPRESS

AU SERVICE DE VOS TECHNOLOGIES

[www.ordiexpress.com](http://www.ordiexpress.com)

1369 boul. Choquette St-Hyacinthe J2S 6E9

**Ordinateur Express est une entreprise qui offre des services informatiques  
depuis 2001 sur la route ou en atelier pour les entreprises et particuliers.**

**Nous offrons aussi la vente de matériels informatique et des solutions d'impressions.**

**Nous sommes un centre de service autorisé Xerox et  
nous réparons tout autres marques d'imprimantes.**

**Nous avons aussi un site web transactionnel pour vos achats en ligne.**

**ORDINATEUR  
EXPRESS**  
AU SERVICE DE VOS TECHNOLOGIES

**450.778.1008 · [service@ordiexpress.com](mailto:service@ordiexpress.com)**

## PELOUSE & DÉNEIGEMENT



- Déchaumage - aération - rouleau
- Fertilisation
- Traitement mauvaises herbes & insectes
- Tonte de pelouse & vacant.
- Ramassage de feuilles
- Déneigement



Raymond Tanguay - 450.772.2296 - 450.888.4823

## Les Grains SEMTECH Inc.

Expert en conditionnement et traitement de semences

2736, route 235  
Saint-Pie, Québec  
J0H 1W0

T 450 772-2465  
1 888 772-2465  
F 450 772-6345



**BRUNO RAVENELLE**  
Arpenteur-Géomètre

2685, boulevard Casavant ouest, bureau 101  
Saint-Hyacinthe (QC) J2S 8B8

**450 250-2999**

info@brunoravenelleag.com

brunoravenelleag.com

- Certificat de localisation
- Bornage
- Piquetage
- Cadastre
- Implantation
- Arpentage Foncier

Isabelle Beauregard  
Couturière



Bord de pantalon  
Petite réparation  
Fermeture éclair  
Articles pour bébé

450 772-2256

Signé Fa-Mi-Sol

33 ans de passion

Pose d'Ongles - Coiffure : Coupe & Mise en plis  
Pressothérapie - Traitement à la Paraffine

Nathalie Racine

136, Ave Roy Saint-Pie

**450-772-2737**

MaKiné Thérapie

Marie-Soleil Rodier 136, Ave Roy Saint-Pie

Masso - Kiné - Orthothérapie  
Massage femme enceinte  
Service de massage sur chaise  
et à domicile. Reçu d'assurance

**450-502-2237**



Produits  
de l'érable 4 saisons

Chocolaterie • Pâtisserie • Confiserie

1849 rue Des Cascades  
Saint-Hyacinthe, QC J2S 3J4

450.773.9313 • info@produits-erable-4saisons.com  
produits-erable-4saisons.com

Les Constructions Patrick Rodier inc.

Un projet à votre image !



R.B.Q. # 8336-9561-44

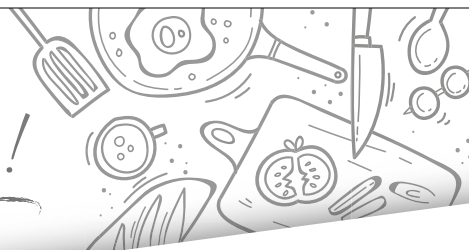
Entrepreneur général  
en Construction  
& Rénovation

**450-278-3421**

Là où le rêve commence...



Merci de  
votre fidélité !



• LES MARCHÉS •

**Tradition**

131-A Rue Sainte-Cécile, Saint-Pie, J0H 1W0  
du Lundi au Dimanche, de 8h00 à 21h00



- Batterie Interstate & NationWide
- Pneus Neuf & Usagés
- Roues de Couleur
- Accessoires pour Camion


**Situé à Saint-Pie**  
**450-772-5780**




**DIVISION**

**MÉTAUX** **M&M**

Récupération de rebuts de métaux (scrap) et achat de métaux

**DIVISION**

**SOLUTION**

**"RAMASSE-TOUT"**

Service de conteneur / Démantèlement industriel

2531, boulevard Industriel, Chambly (Québec) J3L 5G8

**T. 514 240-0321**

**LA CABANE**

**L'Ancestrale**

- Repas de cabane
- Réception de tous genres
- Capacité de 40 personnes

**450 777-6747**  
 Située à Saint-Pie  
 Sur réservation seulement





3100, avenue Cusson, Bureau 101,  
 Saint-Hyacinthe, (Québec) J2B 8H9  
 450 773 7707  
 renaiss-qbec.com

**VOTRE MEILLEURE ALLIÉE  
POUR VOUS SOUTENIR  
DANS VOS PROJETS  
IMMOBILIERS !**




**450 276-4540**  
 sonia.dube@remax-quebec.com



imprimerie

**CIC...**

**MAISON DE CONCEPTION**

• TOUS VOS PROJETS SOUS LE MÊME TOIT •



PAPETERIE  
COMMERCIALE



SUPPORT  
MARKETING



SUPPORT  
ÉVÉNEMENTIEL



ARTICLE  
PROMOTIONNEL



ARTICLE  
GRAND FORMAT

**1 450 772-5552 • projets@imprimeriecic.com**

**FABRIQUÉ ICI PAR DES PASSIONNÉES D'ICI**



**LES ENTREPRISES**

**S.G. AUDY**

**Sébastien Audy**  
**450 278-4115**  
 entsgaudy@gmail.com  
 RBQ 5675 4518 01  
 369 Ch. De St-Dominique,  
 Saint-Pie (Qc) J0H 1W0

**RÉSIDENTIEL - COMMERCIALE - AGRICOLE**






- › Problème d'infiltration d'eau
- › Spécialité drain français
- › Étanchéisation de fondation
- › Injection fissure
- › Transport de vrac
- › Marteau hydraulique
- › Champ d'épuration
- › Inspection par caméra
- › Égout et aqueduc
- › Excavation de tous genres

# LES AUTOMOBILES FC

**450 388-0072**

- ★ Vente de véhicules d'occasions
- ★ Esthétique automobile
- ★ Traitement antirouille
- ★ Réparation et remplacement de pare-brise

\* Nous faisons les antirouilles permanents et le scellant à peinture sur les véhicules neufs.

**144, rue Saint-François, Saint-Pie**



## AUTOPRO

**GARAGE PONTBRIAND (2005) INC.**

144, rue Saint-François, Saint-Pie-de-Bagot

**450 772-2263**

ALIGNEMENT - AIR CLIMATISÉ - MÉCANIQUE GÉNÉRALE

[www.garagepontbriand.com](http://www.garagepontbriand.com)

## Ravenelle Électrique

**Entrepreneur Électricien**

**St-Pie 450-772-5271**

• Industriel • Commercial • Résidentiel • Institutionnel • Agricole

## Mégatech

Informatique



56 Montcalm  
Saint-Pie, Qc. J0H 1W0  
Tél.: (450) 772-2030

[www.megatech-informatique.com](http://www.megatech-informatique.com)

*Débitage de viande  
la sauvage*

*Animaux de la ferme    Emballage sous vide  
Animaux sauvage    Service de congélation*

1969 Rg de la rivière Sud  
st pie  
J0H 1W0



Nancy 514-791-2913  
Jack 514-951-2069

*Support pour l'abattage*



**NORMAND THÉRIAULT  
NATHALIE LAPOINTE**  
pharmaciens-propriétaires

75-A, rue St-François  
St-Pie (Québec) J0H 1W0

T 450.772.2272  
F 450.772-2759  
[theriaultnlapointe@groupeproxim.org](mailto:theriaultnlapointe@groupeproxim.org)

Lun. au Vend. : 9h à 20h  
Samedi : 9h à 15h  
Dimanche : Fermé

**LIVRAISON GRATUITE**

membre affilié à Proxim



## GARAGE MARCEL MORIN

**À VOTRE SERVICE DEPUIS 1925**

**450-772-2464**

357 rue Notre-Dame, Saint-Pie J0H 1W0

[f @garagemarcelmorin](#)

DÉTAILLANT AUTORISÉ

**nokian<sup>®</sup>  
TYRES**

## PRO-DESIGN

**Division construction inc.**

Entrepreneur général - Projet clé en main - Construction de bâtiment  
Revêtement extérieur - Finition intérieur - Toiture - Bardeaux ou métallique

Spécialité :  
**VENTE ET INSTALLATION  
DE PORTES ET FENÊTRES**



**soumission à domicile gratuite • 450 278-4442**

KEVIN BLANCHARD